

Les crédits

la sécurité. Justement, le thème de cette année est: maintenir le niveau de sécurité aérienne lorsque les revenus diminuent.

Le nombre d'agents de sécurité a aussi augmenté et des modules supplémentaires ont été produits pour le programme de sécurité aérienne de l'entreprise et le programme de prise de décision des pilotes, deux excellents programmes mis sur pied à la demande des sociétés. En tant qu'organisme de réglementation de la sécurité aérienne, Transports Canada a apporté des changements profonds dans l'industrie et a bien accueilli les recommandations de la commission d'enquête, démontrant ainsi son sens des responsabilités.

Transports Canada a réagi rapidement et de façon positive aux recommandations générales sur le dégivrage et aux recommandations précises sur les mesures de sécurité connexes. Le ministère s'est clairement engagé à garder l'industrie canadienne du transport aérien aussi bien informée que possible et à s'assurer qu'elle fait preuve de minutie.

Je crois que Transports Canada est parfaitement capable de garantir aux voyageurs canadiens un des systèmes de transport aérien les plus sûrs et les plus efficaces du monde.

En terminant, le ministre des Transports a déclaré qu'il s'est engagé à garder la population canadienne bien informée de toutes les mesures qui feront suite aux recommandations contenues dans le rapport final de la commission d'enquête. Le ministre des Transport publiera un rapport d'étape dans six mois.

Notre gouvernement tient fermement à apporter toutes les améliorations et à faire tous les rajustements nécessaires pour que le transport aérien soit aussi sûr qu'il peut l'être au Canada.

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, presque tout ce que vient de dire le député qui m'a précédée semble réfuter l'une des conclusions fondamentales auxquelles est parvenu le juge Moshansky après des années d'enquête et après avoir écouté d'innombrables témoins et rédigé un rapport en trois volumes.

En gros, ce qu'il nie c'est que le problème soit dû en grande partie à un manque de personnel et de ressources qui aurait compromis la sécurité aérienne. Le rapport est bourré d'allusions au manque d'expérience des inspecteurs surchargés de travail, jetés aux lions sans formation, au départ des inspecteurs chevronnés lassés de leurs salaires de misère.

Il existe huit rapports différents qui disent tous la même chose: nous manquons de ressources. Le ministère

des Transports n'a pas le personnel nécessaire pour s'acquitter de son mandat. Nous avons besoin de ressources, nous avons besoin de personnel, nous avons besoin d'une formation plus poussée.

Dans certains secteurs reliés à la sécurité, la charge de travail a augmenté de 400 p. 100. Je pense qu'il est important de citer directement des passages de la transcription des audiences. Lorsqu'un fonctionnaire a soulevé la question du manque de personnel pour appliquer les règlements et pour garantir la sécurité du public, ce qui était son mandat, le commissaire lui a demandé: «Quelles ont été les réactions de vos supérieurs?» Et le fonctionnaire de répondre: «À part le fait de perdre une année-personne, nous n'avons obtenu aucune réponse.»

«Comment expliquez-vous cette réaction?» Réponse: «On réduisait les effectifs.» «On faisait quoi? On réduisait les effectifs. . . » «On réduisait les effectifs.» «. . . le personnel?» «Oui, monsieur.» «En fait, vous demandiez plus d'inspecteurs et, en réalité, ils supprimaient des postes d'inspecteurs?» «Oui.»

«Qu'est devenue votre charge de travail? L'ont-ils répartie ou vous ont-ils demandé d'en faire moins?» «Non.» «Que se passait-il?» Nous faisons plus avec moins.» C'est la solution de ce gouvernement, que ce soit au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, pour la sécurité maritime, pour la sécurité au sol dont est responsable le ministère des Transports, pour les douanes, pour l'inspection des nouveaux produits chimiques destinés à l'agriculture, pour les nouveaux médicaments.

• (1700)

J'aimerais demander au député qui a passé ces dernières semaines avec moi à étudier la situation future de la fonction publique, si son gouvernement est prêt à admettre que le noeud du problème est un manque de personnel pour appliquer les lois du Parlement et suivre ses directives. Va-t-il lire ce rapport? Va-t-il l'admettre? Allons-nous l'entendre accepter que le véritable problème, il est là et pas ailleurs?

M. Sobeski: Monsieur le Président, je suppose qu'il convient de répéter ce que j'ai dit au tout début de mon intervention: la tradition de sécurité du Canada est parmi les meilleures au monde.

Je ne crois pas que la députée propose que, lorsqu'une vacance se produit—car j'ai aussi mentionné que le nombre d'inspecteurs ainsi que le personnel de la navigabilité aérienne avaient augmenté d'environ 6 et 4 p. 100 respectivement avec le temps—il faille immédiatement y pourvoir en trouvant un «corps chaud» pour occuper le poste. Je crois que, non seulement les parlementaires, mais les passagers et l'ensemble de la population aussi, s'attendent à des services de calibre professionnel.